



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
M. Gérard DUPIRE	ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Gilles TRAHARD	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

**Convention de rénovation urbaine d'agglomération - Programmation 2010 -
Demande de subventions - Participation financière 2010**

L'arrivée du tramway -équipement structurant- desservant 3 des 6 quartiers en rénovation urbaine (Le Mail, les Grésilles et le Centre ville de Quetigny), constitue une opportunité historique pour conforter les engagements structurants adoptés par les signataires de la convention le 12 mai 2005.

Le tramway vecteur de développement conduit à adapter certaines opérations et à augmenter l'investissement global puisque ce « Plan Marshall local » va passer entre mai 2005 et février 2010 de **181 millions d'euros à 323 millions d'euros**.

L'évolution et la consolidation du programme de rénovation urbaine du Grand Dijon se traduisent dans l'avenant n° 3 à la convention signée le 21 mars 2007. La signature est prévue début juillet 2010.

Sur la période 2005-2011, ce « plan Marshall » constitué de 251 opérations s'articule autour des objectifs suivants :

- requalifier les quartiers et la valorisation de leur cadre de vie ;
- diversifier et redéployer l'offre locative sur d'autres sites en cohérence avec les engagements du Programme Local de l'Habitat ;
- favoriser la participation citoyenne dans la mise en œuvre des projets.

La dynamique en faveur de la rénovation urbaine a porté ses fruits en terme équilibre urbain et social : mixité sociale, cohésion sociale, désenclavement, réduction de la ségrégation sociale et territoriale.

Au 1^{er} avril 2010 le bilan est le suivant :

- **Démolitions** : 41,6 % des démolitions réalisées (soit 359 logements sur 752)
- **Constructions de logement** : 37,7 % des logements livrés (soit 325 sur 858)
- **Réhabilitations** : 43 % des logements réhabilités (soit 917 logements sur 2117)
- **résidentialisations** : 46 % des logements résidentialisés (soit 1203 logements sur 3380)
- **Equipements et locaux associatifs** : 11 équipements ont été livrés (salle des fêtes, bibliothèque, pôle gérontologique, maison de quartier...) sur 25 prévus dans la convention
- **Intervention sur l'habitat privé** : 55 logements en accession sociale à la propriété ont été réalisés sur un total de 283.

Au titre de la programmation 2010, les maîtres d'ouvrage sollicitent le soutien financier de la communauté d'agglomération à hauteur de **1 491 485 euros pour 16 opérations** relatives aux familles d'opération liées à la construction de logements à loyer modéré, à la démolition des logements à loyer modéré, à la résidentialisation, aux équipements et locaux associatifs, aux aménagements, à l'ingénierie... :

La déclinaison par site est la suivante :

Quartier du Mail :

- 1 pavillon BBC - 13 rue pierre Mendès France - (extension clos des marronniers)-1 plus CD (NEOLIA) : 8323 euros
- Construction de 23 PLUS CD à 22% rue de Marsannay (ORVITIS) : 176 055 euros.
- Construction de 14 PLUS CD à 22% quai Gauthey à Dijon (ORVITIS) : 179 450 euros
- Construction de 9 PLAI rue Germinal, stade Congourdant (OPAC) : 123 381 euros
- Construction de 32 PLUS CD à 22 % rue Germinal, stade Congourdant. (OPAC) : 237 301 euros
- 13 logements PLUS CD: repris sur les 26 logts du programme privé BOUYGUES (ORVITIS) : 95 033 euros
- 4 logements PLUS CD: repris sur les 12 logts « accession sociale » de la « SCI LES NARCISSÉS 12 » (ORVITIS) : 35 096 euros
- Réaménagement de la rue St-Exupéry (Ville de Chenôve) : 84 985 euros

- Traitement des abords de Bastié (Ville de Chenôve) : 40 600 euros
- Aménagement du parc urbain (regroupement de 2 opérations : requalification du cours Général de Gaulle et requalification place Coluche) (Ville de Chenôve) : 322 935 euros
- Assistance à maîtrise d'ouvrage – complément (Ville de Chenôve) : 13 874 euros

Quartier du Centre ville :

- Ilôt Huches Château Cromois : réaménagement espaces publics (Ville de Quetigny) : 23 000 euros
- Etude prospective de stratégie urbaine sur Quetigny (Ville de Quetigny) : 18 000 euros

Quartier du Belvédère :

- Résidentialisation Ilôt II (162 logements) (OPAC) : 35 891 euros
- Résidentialisation Ilôt IV (90 logements) (OPAC) : 19 940 euros

Quartier de la Fontaine d'ouche :

- Poste de police (Ville de Dijon) : 77 621 euros

Il est précisé que ces opérations bénéficient par ailleurs du concours financier des partenaires signataires de la Convention de rénovation urbaine.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** au titre de la programmation 2010, et conformément aux engagements pris par le GRAND DIJON dans le cadre de la convention ANRU, les subventions suivantes au bénéfice des Villes de :

- Dijon : 77 621 euros
- Chenôve : 462 394 euros
- Quetigny : 41 000 euros

Bailleurs publics :

- OPAC de Dijon : 416 513 euros
- NEOLIA : 8 323 euros
- ORVITIS : 485 634 euros

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer les conventions relatives à chaque opération qui sont jointes en annexe ;

- **de dire** que le montant correspondant aux versements 2010 sera imputé sur les crédits ouverts au budget de l'exercice 2010 et que les soldes des subventions feront l'objet d'une inscription budgétaire pour les exercices suivants.

Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

28 JUIN 2010



Convocation envoyée le 18 juin 2010

Publié le 25 juin 2010

Déposé en Préfecture le